



## Point d'information DASEN 34 (19.11.2020)

### Compte-rendu du SNALC

**Présents administration** : M.Bost (adjoint DASEN), M.Bénazech (adjoint DASEN), M.Mauny (DASEN)

**Présents OS** : SNALC, SNE, SNIPP, UNSA,

#### ➤ **Point de situation par M. le DASEN :**

Sur le département, M. le DASEN s'appuie sur les chiffres donnés par le préfet via l'ARS. Depuis une bonne semaine, les taux d'incidence, de positivité et d'occupation des lits baissent ; tendance positive à la baisse. Aujourd'hui le taux d'incidence est à 230-240, alors que dans certains endroits on avait dépassé 500 (rappel : 50 = seuil de passage zone verte → rouge)

On a franchi un moment les 90% de taux d'occupation des lits de réanimation mais cette fois, les personnels hospitaliers ne nous ont pas sollicités pour prendre en charge leurs enfants (alors qu'ils l'avaient fait très tôt en mars, c'est un signal d'une épidémie mieux maîtrisée). En cumulé, le taux d'incidence a augmenté mais le flux d'entrants et sortants a été conservé (ce qui n'était pas le cas au mois de mars et avril, il y avait alors un fort déséquilibre en faveur des entrants).

Dans l'éducation nationale : même courbe d'amélioration, ce n'est pas l'école qui alimente la crise sanitaire. Nous subissons les contaminations de l'extérieur. Ces « bons résultats » sont attribués au protocole sanitaire et à la rigueur que mettent en place les personnels

Les cas contacts sont plutôt dans le second degré parmi les élèves mais chez les personnels c'est le premier degré qui est le plus touché. Quel que soit le niveau, leur nombre baisse. Dans le 1<sup>er</sup> degré, les contaminations sont essentiellement attribuées aux temps de repas, et dans le second degré ils sont plutôt associés aux cours d'Eps.

Aujourd'hui, aucun établissement n'est fermé, mais 18 classes le sont (sur un peu plus de 4200). Raisons de deux type : un cas avéré et quelques contacts parmi les élèves / dans le premier degré, cas enseignant.

## ➤ Echanges OS-DASEN :

→ **Lorsque les classes sont fermées dans le premier degré**, le directeur doit-il envoyer l'attestation de justification aux parents ? Il est écrit dessus que l'enseignement se fait à distance (par qui si prof malade) ?  
*Si l'enseignant est en CMO, le directeur ne doit pas distribuer cette attestation. Si la personne est juste en télétravail là on utilise l'attestation. En cas de maladie de l'enseignant, l'administration essaie de trouver un remplaçant si possible, sinon on demande aux parents de garder les enfants. Si c'est au dernier moment, nombre de parents ne pourront pas assurer la garde des enfants (sans parler de ceux qui sont venus en transport scolaire, et ne peuvent donc pas repartir avec leurs parents ; dans ces cas, forcément, il y aura un certain brassage puisque les élèves seront envoyés dans les autres classes.*

→ **Problème des Atsem sur la ville de Montpellier**, elles manquent.

*M. le DASEN répond qu'il est difficile de trouver du personnel pour remplacer. Il rappelle le cadre réglementaire : une seule ATSEM par école est « obligatoire ». Il n'a pas vu mentionné d'Atsem dans le protocole.*

→ **Masques**. La FAQ réactualisée du 13 novembre est claire sur les enfants non masqués. Y a-t-il des écoles en difficulté sur ce point ? Masques inclusifs ? Masques chirurgicaux pour vulnérables ?

*Pas tant ; environ 70 sur le département. La boîte mail du DASEN est envahie de mails de parents « R19 », mais ils sont de plus en plus sous la forme « nous leur avons mis le masque mais vous alertons sur les dangers... » Il y a bien 2-3 endroits où il a fallu faire intervenir les forces de l'ordre (circo de Lodève et Gignac). En cas de menaces verbales... le DASEN encourage la saisine d'un fait établissement et s'engage à faire activer la protection fonctionnelle rapidement.*

*M. le DASEN indique que les premiers ont été distribués (au nombre de 1900) ; 2 pour les AESH et enseignants du premier degré et AESH du second degré, d'abord uniquement vers les malentendants. La 2<sup>e</sup> dotation servira à alimenter le renforcement de la première distribution (ces masques sont lavables une vingtaine de fois), puis voir à qui on étend.*

*Les masques chirurgicaux pour les personnels vulnérables/infirmières/AESH sont fournis si certificat médical.*

→ **Peut-on savoir combien d'enseignants/AESH sont à l'heure actuelle en ASA ou télétravail ?**

*M. le DASEN n'a pas les chiffres.*

→ **Sorties scolaires ?** les directeurs ont reçu des consignes contradictoires avec l'arrêté préfectoral. Idem pour l'EPS : entre protocole sanitaire et plan Vigipirate, le doute s'installe...

*Le préfet n'édite des arrêtés que pour les regroupements qu'il estime non maîtrisables. En dialogue avec le DASEN, il reconnaît que le scolaire est par définition maîtrisé. Les enseignants ont donc bien le droit de se rendre sur les installations sportives usuelles. Ce qui n'est pas souhaitable, c'est de mettre les élèves dans un environnement non maîtrisable (utilisation des transports en commun par exemple). Si un transporteur privé amène les élèves dans un centre de ressources ou sportif ouvert uniquement aux scolaires, pas de soucis. Pas de courses d'orientations en pleine nature cependant... maître mot = maîtrise de l'environnement et du groupe.*

→ **Ménage insuffisant, manque d'agents dans le biterrois**

*M. le DASEN dit ne pas être informé sur un manque d'agents, étonné sur la commune de Béziers (NDLR : nous l'avions pourtant alerté lors de la précédente audience). Il demande à ce que l'on fasse remonter les difficultés pour qu'ils les gèrent au mieux.*

### → Enquête directeurs et surcharge de travail

Les mails à trier représentent beaucoup de travail pour les directeurs, les enseignants surveillent toutes les récréations et les entrées/sorties. Un syndicat demande à annuler les animations pédagogiques pour libérer du temps pour pouvoir remplir ce questionnaire

*Le DASEN perçoit un paradoxe dans cette demande : « vous demandez une communication plus précise sur certains points et reprochez de recevoir trop de mail ». Sur le pourquoi de l'enquête, il s'agit de savoir quels moyens il serait nécessaire de débloquer pour équiper les élèves du premier degré en cas de passage en distanciel. Un autre syndicat trouve que l'enquête est bien, et note une forme d'anticipation appréciable.*

### → Perte de sens, notamment chez les PE

Absurdité = sensation de faire tout et son contraire, passer sa journée à laver des mains... sur Montpellier c'est prégnant ; le projet du maire de vidéoprojecteur passe mal, alors qu'il n'y a pas de savon dans les écoles...

*DASEN : effectivement, la situation est un peu particulière ; elle surajoute des activités sans en enlever. Qualifier l'action d'équipement du maire d'absurde ne tient pas. La vie doit continuer, il faut continuer de porter des projets, garder le cap. Il invite toute personne en souffrance à se rapprocher des équipes RH de proximité.*

Le **SNALC** insiste sur trois points particuliers :

- **la problématique du système « une salle, une classe »** ; les élèves sont laissés seuls dans les couloirs ou dans les salles et cela entraîne des vols/bagarres/incivilités entre élèves... du fait d'un encadrement adulte insuffisant. Le manque d'AED dans les établissements, en collège notamment, est particulièrement ressenti en cette période de crise sanitaire. Est-il prévu de recruter du personnel supplémentaire pour permettre une application plus stricte des protocoles. De nombreux collèges reviennent en arrière faute de moyens...

Les collègues s'interrogent aussi sur leur responsabilité lorsqu'ils laissent les élèves seuls dans les classes. Pour le **SNALC**, en cas d'accident ou de dégradation, c'est l'établissement, et non l'enseignant qui est responsable ; l'administration fait-elle la même lecture des textes ?

*M.le DASEN réfute le fait que le système « une salle, une classe » puisse augmenter les incivilités. Il explique que chaque structure doit trouver les solutions qui lui conviennent le mieux. Certaines ont une configuration qui leur permet de conserver les salles spécialisées tout en affectant chaque classe sur une salle le reste du temps scolaire. Il se dit pour une certaine souplesse tant qu'on cherche (et réussit, même partiellement, à limiter les brassages). Sur les AED, il entend l'incidence de cette crise sur les vies scolaires. Il indique cependant ne disposer que des moyens nécessaires pour remplacer les personnels en arrêt, pas de surdoter les établissements. Il botte en touche sur la question de la responsabilité en rappelant que les élèves ne sont pas en permanence surveillés par un adulte pendant le temps scolaire...*

- **cas des Aiguerelles et des possibles clusters naissants** : y a-t-il un plan de dépistage en établissement ? à partir de combien de cas peut-on espérer un « centre local de dépistage antigénique » ?

M. le DASEN indique que les tests antigéniques « éducation nationale » n'ont pas encore été reçus (ils arrivent « sous peu »). Devant les nombreux cas aux Aiguerelles, ils ont profité de 80 tests donnés par le médical. 45 prélèvements ont été réalisés ce matin sur les volontaires de l'établissement. Il n'y a pas de campagne de test de prévu si seulement quelques cas. Les tests antigéniques ne seront réalisés que dans les établissements soupçonnés d'être des clusters (ce qui était le cas aux Aiguerelles, avec 15 professeurs absents). On n'est pas encore dans un système de test massif, le DASEN ne veut pas s'inquiéter outre mesure ; le **SNALC** répond que c'est dommage et qu'appliquer un principe de précaution serait au contraire rassurant pour les personnels qui se sentiraient protégés sur leur lieu de travail.

- **conflit à Gignac** : un personnel de direction sous le coup d'une enquête CHSCT, ayant fait beaucoup de remous sur les Escholiers de la Mosson, est parachuté à quelques dizaines de km de là ; le blocage actuel

n'était-il pas prévisible ? Il est naturel que les personnels de Gignac cherchent à se protéger après tout ce qu'ils ont entendu et lu sur les agissements de ce chef d'établissement...

Le DASEN, visiblement agacé par cette question, se dit interpellé par le fait que des professeurs puissent juger une personne avant même de l'avoir rencontrée. Il se dit dans une situation d'accompagnement des personnels, y compris de celui de ce Perdir. Il rappelle qu'il y a aussi eu une enquête administrative (dont les résultats n'ont pas plu aux collègues des Escholiers), et qu'il l'estime de valeur supérieure à celle du CHSCT, qui est là pour faire des préconisations visant à améliorer la situation. Pour lui, il est scandaleux et « intéressant » que des enseignants s'allient à des parents pour créer ces situations de blocage. Il parle d'un Perdir à la carrière remarquable, malgré un achoppement dans cet établissement. Le **SNALC** entend l'argument de la constante macabre (M.le DASEN fait le parallèle avec les mesures disciplinaires à l'encontre des enseignants), mais estime que la décision d'affecter ce chef à cet endroit là était voué à l'échec, toute la communauté de Gignac ayant suivi ses aventures dans la presse et les communications syndicales...



**snalc**  
de l' *ecole* au *supérieur*